

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 14 heures, les associés de la société "A CORPS", Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros, se sont réunis au siège social 169 rue Edouard Vaillant, bâtiment i, appartement 303 à ROUBAIX (59100), en Assemblée Ordinaire.

Sont présents :

- Monsieur Christophe DORET	66 parts
- Madame Valérie GRIMAUD	1 part
- La SARL à associé unique O COEUR représentée par Mr Christophe DORET	33 parts

Total des parts sociales	100 parts

Le total des parts des associés présents ou représentés est de 100 sur 100 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée est donc habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions de l'article 33 et suivants des statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christophe DORET, associé présent et acceptant.

Monsieur le Président procède à la lecture de l'ordre du jour, à savoir :

- la nomination du premier gérant.

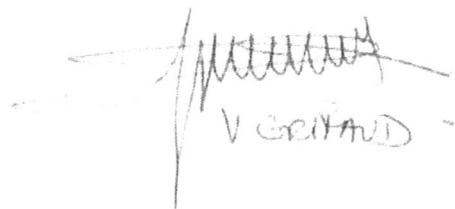
RÉSOLUTION UNIQUE

Après délibération, l'assemblée confie à Monsieur Christophe DORET, demeurant 169 rue Edouard Vaillant, bâtiment i, appartement 303 à ROUBAIX (59100) qui accepte, la gérance de la société "A CORPS" aux conditions prévues par l'article 24 des statuts pour une durée illimitée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures trente.

C. Doret



Valérie Grimaud